

Patriarcat d'Antioche et de Jérusalem



PETITES RÈGLES MONASTIQUES

SAINT BASILE LE GRAND

2024

Célébration liturgique selon Saint Germain de Paris
Texte officiel du Patriarcat d 'Antioche et de Jérusalem

Imprimatur du Patriarche Jacques III
26 août 2024

Edition 2024

Monastère de la Très Sainte Mère de Dieu
et de Saint Nectaire d'Egine

LES PETITES REGLES MONASTIQUES SAINT BASILE LE GRAND



Table des Matières

- 01 - S'il est permis ou expédient de faire et de dire librement ce que l'on croit bien, sans tenir compte des Ecritures inspirées.
- 02 - Quel engagement doivent exiger les uns des autres ceux qui veulent vivre ensemble selon Dieu.
- 03 - Comment ramener le pécheur et, s'il refuse de se convertir, comment se comporter.
- 04 - Si même pour des fautes légères, on harcèle les frères en disant, qu'il faut faire pénitence, ne manque-t-on pas soi-même de miséricorde et ne pêche-t-on pas contre la charité ?
- 05 - Comment il faut faire pénitence pour chaque péché.
- 06 - Comment est celui qui consent de bouche à faire pénitence, mais ne se corrige pas de sa faute.
- 07 - Quel jugement porter contre ceux qui prennent la défense des pécheurs.
- 08 - Comment doit être accueilli celui qui se repent sincèrement.
- 09 - Comment traiter le pécheur impénitent.
- 10 - Lorsqu'une âme s'est enlisée dans de nombreux péchés, avec quelle crainte et quelles larmes doit-elle s'arracher à ses fautes, avec quelle espérance, par contre, et quel sentiment doit-elle se tourner vers Dieu ?
- 11 - Comment s'obtient la haine du péché.
- 12 - Comment l'âme aura-t-elle la conviction que Dieu lui a pardonné ses péchés ?
- 13 - Celui qui a péché après son baptême doit-il désespérer de son salut, dès que ses fautes se sont trouvées nombreuses ? ou bien, y a-t-il une limite dans le péché jusqu'à laquelle on doit espérer dans la bonté de Dieu moyennant pénitence ?
- 14 - A quels fruits on doit reconnaître la vraie pénitence.
- 15 - Que signifie : "Aussi souvent que mon frère péchera contre moi, je lui pardonnerai" (Mt 18,21) ?
- 16 - Pourquoi la componction envahit parfois l'âme sans que celle-ci l'ait cherchée, tandis que, parfois, elle est tellement insensible que, malgré ses efforts, elle ne parvient pas à s'attrister.

- 17 - Quelqu'un pense à manger, puis se reprend lui-même ; est-il condamnable pour la pensée qu'il a eue ?
- 18 - Faut-il confier une charge, dans la fraternité, à un frère qui a péché, mais s'est ensuite beaucoup appliqué au bien ? Si oui, quelle charge lui donner ?
- 19 - Si quelqu'un vient à être soupçonné sans que sa faute soit cependant évidente, doit-on l'épier pour découvrir ce que l'on soupçonne ?
- 20 - Lorsqu'on s'est adonné au péché dans le passé, doit-on fuir la compagnie des hérétiques et s'éloigner des pécheurs ?
- 21 - D'où viennent les rêveries et les pensées vaines. Comment y remédier.
- 22 - D'où viennent les rêves inconvenants de la nuit.
- 23 - Comment on se rend coupable de tenir de vains discours.
- 24 - Ce qu'est une insulte.
- 25 - Ce qu'est une médisance.
- 26 - Quel châtement mérite celui qui médit d'un frère ou supporte qu'on médise de lui en sa présence.
- 27 - Et celui qui médit du supérieur, comment le traiter.
- 28 - De celui qui répond avec insolence et impertinence.
- 29 - Comment éviter la colère.
- 30 - Comment réprimer les mouvements des passions mauvaises.
- 31 - N'est-il absolument pas permis de rire ?
- 32 - D'où vient le besoin intempestif et exagéré de dormir, et comment y obvier.
- 33 - Comment se trahit le respect humain.
- 34 - Comment éviter le vice du respect humain.
- 35 - Comment se manifeste l'orgueilleux et comment on le guérit.
- 36 - Faut-il rechercher la considération ?
- 37 - Lorsqu'on est lent à obéir, comment peut-on réveiller son zèle ?
- 38 - Si un frère résiste d'abord à un ordre donné, mais en suite va spontanément l'exécuter.
- 39 - Si quelqu'un murmure en obéissant.
- 40 - Si un frère attriste un autre, comment doit-il se corriger ?
- 41 - S'il refuse de se corriger.

- 42 - Si l'offensé n'accepte pas de se réconcilier quand l'offenseur s'est excusé ?
- 43 - Comment considérer le frère qui réveille pour la prière.
- 44 - Que mérite celui qui s'attriste ou même s'irrite d'avoir été réveillé pour la prière ?
- 45 - De celui qui néglige de s'instruire des volontés divines, afin de n'être pas aussi durement puni que s'il les connaissait et ne les accomplissait pas.
- 46 - Celui qui consent à ce qu'un autre commette le péché, est-il responsable du péché ?
- 47 - Faut-il garder le silence à l'égard des pécheurs ?
- 48 - Par quels traits définir la cupidité.
- 49 - Qu'est-ce qu'agir avec frivolité ?
- 50 - Quelqu'un rejette bien ce qu'il y a de trop précieux pour se vêtir, mais exige, même en s'habillant modestement, qu'un manteau ou des chaussures soient à son goût. Pèche-t-il ? Quel est son vice ?
- 51 - Qu'est-ce que "Racca" (Mt 5,22) ?
- 52 - Qui a de la vanité ? et qui du respect humain ?
- 53 - Ce qu'est la "souillure charnelle" et la "souillure spirituelle". Comment se conserver pur. Ce qu'est la sanctification, et comment l'obtenir.
- 54 - Ce qu'est l'égoïsme et comment l'égoïste se reconnaît lui-même.
- 55 - Quelle est la différence entre l'aigreur, la fureur, la colère et l'exaspération.
- 56 - Qu'est-ce qu'être orgueilleux, prétentieux, arrogant, et qu'est-ce qu'être aveuglé, gonflé par l'orgueil ?
- 57 - Si quelqu'un montre un défaut incorrigible et s'offense des reproches fréquents qu'on lui fait, vaut-il mieux qu'il s'en aille ?
- 58 - Celui qui ment expressément sera-t-il seul jugé, ou bien celui qui profère par erreur une affirmation complètement fausse le sera-t-il également ?
- 59 - Quelqu'un pense seulement à faire quelque chose, mais n'agit pas : sera-t-il, lui aussi, jugé menteur ?
- 60 - De celui qui prend témérairement la décision de faire une chose qui déplaît à Dieu.

LES PETITES REGLES

Question . 1 : Est-il permis ou expédient de faire et de dire librement ce que l'on croit bien sans tenir compte des saintes Ecritures ?

Réponse : Notre Seigneur Jésus-Christ a déclaré au sujet du saint Esprit : "Il ne dira rien qui vienne de Lui, mais Il répétera ce qu'il aura entendu" (Jn 16,13), et à son propre sujet : "Le Fils ne peut rien faire de lui-même" (Jn 5,19). Il ajoute ailleurs : "Je n'ai point parlé de mon propre chef, mais mon Père en m'envoyant m'a prescrit lui-même ce que je devais dire et ce dont je devais parler, et je sais que son commandement est vie éternelle ; Quand je parle, je parle donc comme mon Père me l'a ordonné" (Jn 12,49-50). Qui, par suite, serait assez fou pour oser de lui-même ne fut-ce que concevoir une pensée ? Car l'homme a besoin d'être conduit avec bonté par l'Esprit-Saint pour se diriger sur le chemin de la vérité, qu'il s'agisse de pensées, de paroles ou d'actes. Il est un aveugle plongé dans l'obscurité s'il ne possède le soleil de justice, Notre Seigneur Jésus-Christ, pour l'éclairer par ses commandements comme par des rayons lumineux : "Le précepte du Seigneur, est-il dit, éclaire et illumine nos yeux" (Ps 18,9). Cependant, parmi les actions ou les paroles qui s'offrent à nous, les unes sont mentionnées dans les saintes Ecritures, comme objet d'un ordre du Seigneur, les autres passées sous silence. Pour ce qui s'y trouve, il n'est absolument permis à personne de le faire si c'est défendu, ni de s'en abstenir si c'est commandé, car le Seigneur l'a voulu une fois pour toutes et il a dit : "Tu observeras le commandement que je t'ai donné ; tu n'y ajouteras rien et tu n'en retrancheras rien" (Dt 4,2). Celui qui aurait une telle audace, un jugement redoutable l'attend et un feu violent le dévorera" (He 10,27). Pour ce qui ne s'y trouve pas expressément déterminé, l'Apôtre Paul nous donne une règle en disant : "Tout m'est permis, mais tout ne convient pas ; tout m'est permis, mais tout n'édifie pas. Personne ne doit donc rechercher ce qui lui plaît, mais ce qui est expédient aux autres" (1 Co 10,22-24). Ainsi, il est de toute façon nécessaire de nous soumettre soit à Dieu suivant son commandement, soit aux autres à cause de son commandement. Il est écrit en effet : "...soumis les uns aux autres dans la crainte du Christ" (Ep 5,21) ; et le Seigneur a dit : "Celui qui veut être grand parmi vous doit être le dernier et le serviteur de tous" (Mc 9,34). Cela signifie évidemment : renoncer à ses volontés propres et imiter le Christ : "Je suis descendu du ciel, a-t-il dit, non pour faire ma volonté mais la volonté de mon Père qui m'a envoyé" (Jn 6,38). (Retour)

Question 2 : Quel engagement doivent exiger les uns des autres ceux qui veulent vivre ensemble selon Dieu ?

Réponse: L'engagement requis par le Seigneur lui-même de quiconque vient à lui : "Si quelqu'un, dit-il, veut venir à moi, qu'il se renonce et prenne sa croix et me suive" (Mt 16,24). Le sens de chacun de ces termes, nous l'avons donné dans la question qui s'y rapporte. (Retour)

Question 3 : Comment ramener le pécheur et, s'il refuse de se convertir, comment se comporter ?

Réponse: Comme l'a ordonné le Seigneur en disant : "Si ton frère commet une faute, va et, seul à seul, reproche-la lui ; s'il t'écoute tu auras gagné ton frère ; s'il ne t'écoute pas, prends encore avec toi une ou deux personnes afin que toute parole soit confirmée par l'autorité de deux ou trois témoins. S'il ne les écoute pas encore, dis-le à l'assemblée, et s'il n'écoute pas encore celle-ci, qu'il soit pour toi comme païen et publicain" (Mt 18,15-17). Peut-être qu'en pareil cas "la censure infligée au coupable par la communauté suffira" (2 Co 2,6) car saint Paul a dit : "Reprends, supplie, menace sans cesser de patienter et d'instruire" (1 Tim 4,2), et ensuite : "Si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous prescrivons dans notre lettre, tenez-en compte et n'ayez plus commerce avec lui, afin qu'il rentre en lui-même" (2 Th 3,14). (Retour)

Question 4 : Si, pour des fautes mêmes les plus légères, on harcèle des frères en leur disant : "Il faut faire pénitence" ne manque-t-on pas soi-même de miséricorde et ne pèche-t-on pas contre la charité ?

Réponse: Pas un iota, pas un point ne tombera de la loi, a déclaré le Seigneur, avant que tout ne soit accompli (Mt 5,18) et, il l'a assuré, les hommes rendront compte, au jour du jugement, de toute parole oiseuse qu'ils auront prononcée (Mt 12,36). Il ne faut donc rien regarder comme n'ayant pas d'importance, car "celui qui méprise quelque chose en sera méprisé" (Pr 13,13). Du reste quelle faute osera-t-on appeler légère, si l'Apôtre a dit qu'en violant la loi vous offensez Dieu ? (Rm 2,23) Et si l'aiguillon de la mort est le péché, non tel ou tel péché, mais, évidemment, tout péché sans distinction, c'est en se taisant que l'on est cruel et non pas en faisant des reproches, comme on le serait en enfermant le venin d'une morsure dans la plaie plutôt qu'en l'en retirant. C'est ainsi également qu'on manquerait à la charité, car il est écrit : "Celui qui ménage le bâton hait son fils, et celui qui aime châtie au contraire avec soin" (Pr 13,24). (Retour)

Question 5 : Comment doit-on se repentir de chaque faute et quels dignes fruits de pénitence doit-on produire ?

Réponse: Il faut entrer dans les dispositions de Celui qui a dit : "J'ai détesté l'iniquité et je l'ai prise en horreur" (Ps 118,163) et faire ce qui est indiqué dans le sixième psaume et en beaucoup d'autres ; faire aussi ce que l'Apôtre rapporte des chrétiens affligés par la faute de l'un d'entre eux : "Voyez, dit-il, combien cette affliction selon Dieu a produit en vous de zèle, d'empressement à vous défendre, d'indignation, de crainte, de désir, d'ardeur à venger le crime, d'émulation ! Vous avez bien montré que vous êtes restés purs dans cette affaire" (2 Co 7,11). Enfin, comme Zachée, il faut multiplier les actes de la vertu opposée. (Retour)

Question 6 : Que dire du pécheur qui consent de bouche à faire pénitence, mais ne se corrige pas de sa faute ?

Réponse: Je lui applique alors cette sentence de l'Ecriture : "Si ton ennemi t'appelle à grands cris ne te confies pas à lui, car son cœur est sept fois pervers" (Pr 26,25) et cette autre : "Comme le chien retourne à son vomissement et devient odieux, ainsi l'homme qui par sa propre malice retourne à son péché" (Pr 26,11). (Retour)

Question 7 : Quel jugement porter contre ceux qui prennent la défense des coupables ?

Réponse: Un jugement plus sévère, me semble-t-il, que pour celui dont il est dit : "Il vaudrait mieux pour lui se voir attacher une meule de moulin au cou et être précipité dans la mer que de scandaliser un de ces petits" (Luc 17,2). En effet, au lieu d'un avertissement salutaire, le pécheur reçoit dans cette défense un encouragement au crime et entraîne d'autres dans les mêmes errements. Celui qui commet une telle faute doit donc montrer de véritables signes de pénitence, autrement il faudrait lui appliquer cette parole du Seigneur : "Si ton œil doit te porter au mal arrache-le et jette-le loin de toi, car il est préférable pour toi de perdre un de tes membres que de brûler avec le corps tout entier dans la géhenne" (Mt 5,29). (Retour)

Question 8 : Comment doit être accueilli celui qui se repent sincèrement ?

Réponse: Comme le maître l'a enseigné par ces mots : "Il rassemble ses amis et ses voisins et leur dit : "Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé ma brebis perdue" (Lc 15,6). (Retour)

Question 9 : Comment se conduire envers le pécheur impénitent ?

Réponse: Comme le Seigneur l'a prescrit en disant : "S'il n'écoute pas non plus l'assemblée qu'il soit pour vous comme un païen et un publicain" (Mt 18,17), et comme l'Apôtre le veut quand il écrit : "Évitez tout frère qui se conduirait d'une manière déréglée et non conforme à l'enseignement reçu de nous" (2 Th 3,6). (Retour)

Question 10 : Lorsqu'une âme s'est enlisée dans le péché, avec quelle crainte, quelles larmes, doit-elle s'arracher à ses fautes, avec quelle espérance, par contre, et quel sentiment se tourner vers Dieu ?

Réponse: Elle doit avant tout haïr son passé détestable et en prendre en horreur et dégoût jusqu'au souvenir, car il est écrit : "J'ai détesté le péché et je l'ai eu en abomination, tandis que j'ai aimé votre loi" (Ps 118,163). Puis, afin de s'exciter à la crainte, elle doit songer à la menace du jugement et de la peine éternelle et reconnaître, dans l'occasion de pleurer, celle de faire pénitence, comme le dit David dans le sixième psaume, convaincu que c'est le Seigneur qui la purifiera de ses fautes par l'application de son sang, dans la grandeur de sa compassion et l'abondance de sa miséricorde, puisqu'il a dit : "Si vos péchés étaient comme l'écarlate, je les rendrais blancs comme neige, et s'ils étaient comme cochenille, je les blanchirais comme la laine" (Is 1,18). Alors, ayant reçu la possibilité et la puissance de plaire à Dieu, elle peut dire : "Le soir régneront les pleurs, mais le matin la joie. Vous avez converti ma tristesse en félicité, vous avez déchiré mon sac et m'avez entouré d'allégresse, en sorte que dans la gloire je célèbre vos louanges" (Ps 29,6,12-13). Elle s'avance en adressant à Dieu ce chant : "Je vous exalterai, Seigneur, parce que vous m'avez accueillie et que vous n'avez pas laissé mes ennemis se réjouir de ma perte" (Ps 29,2). (Retour)

Question 11 : Comment s'obtient la haine du péché ?

Réponse: Une conséquence désagréable et fâcheuse engendre toujours la haine pour la cause qui la produit. Si quelqu'un se pénètre donc du nombre et de l'importance des maux qui dérivent du péché, il en éprouvera spontanément une haine intime semblable à celle du psalmiste, qui dit : "J'ai détesté l'iniquité, et je l'ai prise en horreur" (Ps 118,163). (Retour)

Question 12 : Comment l'âme aura-t-elle la conviction que Dieu lui a pardonné ses fautes ?

Réponse: Lorsqu'elle se verra dans les sentiments de celui qui a dit : "J'ai détesté l'iniquité, et je l'ai prise en horreur" (Ps 118,163), car Dieu nous a, quant à lui, déjà pardonné d'avance lorsqu'il a envoyé son Fils unique pour nous délivrer de nos péchés. Du reste, David a chanté la pitié et le jugement de Dieu, lui rendant ce témoignage qu'"Il est

miséricordieux et juste" (Ps 100,1) ; il faut donc que s'accomplisse pour nous la parole des prophètes et des apôtres au sujet de la pénitence, en sorte qu'apparaisse vraiment la justice des jugements de Dieu et que se réalise sa miséricorde dans le pardon des péchés. (Retour)

Question 13 : Celui qui pèche après son baptême doit-il désespérer de son salut dès que ses fautes sont nombreuses ? ou bien y a-t-il une limite dans le péché, jusqu'à laquelle on doit espérer dans la bonté de Dieu moyennant pénitence ?

Réponse: S'il y avait un terme à la multitude des miséricordes de Dieu et une mesure à l'étendue de sa pitié, il faudrait désespérer en comparant le nombre et l'étendue de nos fautes. Mais on peut bien, semble-t-il, mesurer et compter celles-ci, tandis qu'on ne peut déterminer ni limite à la pitié de Dieu ni borne à ses miséricordes. Il n'y a donc pas lieu de désespérer, mais plutôt de reconnaître la miséricorde et de détester le péché, dont le pardon, dit l'Ecriture, se trouve dans le Sang du Christ. Qu'il ne faille pas désespérer, cela nous est répété constamment et de mille manières. Cela ressort surtout de la parabole de notre Seigneur Jésus-Christ au sujet de l'enfant prodigue. Celui-ci avait demandé son bien à son père et l'avait ensuite dépensé dans le péché, mais nous savons par les paroles du Seigneur, quelle joie intense provoqua son repentir (Lc 15,13 sq.). Dieu l'a dit aussi par la bouche d'Isaïe : "Si vos péchés étaient comme l'écarlate je les rendrais blancs comme neige et s'ils étaient comme la cochenille, je les blanchirais comme la laine" (Is 1,18). Toutefois nous devons savoir que cela est vrai seulement lorsque, suivant l'Ancien et le Nouveau Testament, le repentir se manifeste réellement par la haine du péché et produit de dignes fruits, comme il est dit dans l'interrogation qui traite ce sujet (Voir Qu.5). (Retour)

Question 14 : A quels fruits peut-on reconnaître la vraie pénitence ?

Réponse: La manière de faire pénitence, les dispositions de ceux qui se convertissent du péché et le zèle qui produit de dignes fruits de pénitence, tout cela est dit dans son lieu (Voir Qu.5). (Retour)

Question 15 : Que signifie : "Aussi souvent que mon frère péchera contre moi, je lui pardonnerai" (Mt 18,21) et quels péchés est-il en mon pouvoir de pardonner ?

Réponse: Il n'est pas permis d'absoudre librement, mais seulement lorsque le pénitent obéit et se conforme à celui qui a le soin de son âme, car il est écrit à ce sujet : "Si deux d'entre vous sont d'accord pour demander quoi que ce soit, mon Père qui est dans les cieux le leur accordera" (Mt 18,19). Quels péchés pardonner ? Il n'y a pas à le demander, le Nouveau Testament n'a pas établi de distinction à ce sujet

mais il a promis le pardon de tout péché à qui fait convenablement pénitence, et le Seigneur surtout, en personne, a parlé de "quoi que ce soit". (Retour)

Question 16 : Pourquoi la componction envahit-elle parfois l'âme presque spontanément comme une peine et sans que celle-ci l'ait cherchée, tandis que, parfois, elle est tellement insensible, que malgré ses efforts elle ne parvient pas à s'attrister ?

Réponse: Une telle componction est un don de Dieu : ou bien elle stimule la volonté, car l'âme ayant goûté la douceur d'une telle tristesse s'empresse de la nourrir ; ou bien elle montre que l'âme, si elle avait un peu plus de zèle, pourrait être toujours dans cet état, rendant inexcusables ceux qui l'écartent par leur négligence. Quant à essayer de l'atteindre sans y parvenir, cela prouve aussi notre négligence en d'autres temps, car sans application ni exercice constant et répété, il est impossible d'atteindre immédiatement ce que l'on cherche. En même temps, c'est un signe que notre âme est dominée par d'autres passions et, à cause d'elles, n'est plus libre de se tourner vers ce qu'elle désire, selon la parole de l'Apôtre constatant : "Pour moi je suis charnel et vendu au péché, car je ne fais pas ce que je veux et je fais ce que je ne veux pas" (Rm 7,14-15), et cette autre : "Ce n'est plus moi qui agis mais la péché qui habite en moi" (Rm 7,17). Dieu permet aussi pour notre bien qu'il en soit ainsi. A travers ce qu'elle éprouve malgré elle, Il veut que l'âme aperçoive ce qui la domine, et, après avoir découvert en quoi elle est asservie contre son gré au péché, elle s'arrache aux filets du démon et trouve toute prête la miséricorde avec laquelle Il accueille ceux qui se convertissent sincèrement. (Retour)

Question 17 : Quelqu'un pense à manger, puis se reprend lui-même, est-il condamnable pour la pensée qu'il a eue ?

Réponse: Si, en dehors de l'heure, on pense à la faim sans l'éprouver physiquement, on met en évidence l'égarement de l'âme en trahissant son attachement aux choses présentes et son indolence vis-à-vis de celles qui plaisent à Dieu. Cependant, même ainsi, la miséricorde de Dieu est toute prête. En effet, si on se reprend soi-même, on est libéré de sa faute par la vertu du repentir, pourvu qu'on se garde de tomber dans la suite, en se souvenant des paroles du Seigneur : "Voilà, tu es guéri, ne pèche plus, de peur qu'il ne t'arrive pire" (Jn 5,14). Par contre, si, la nature s'imposant, et la faim devenant impérieuse, ce sont les sens qui excitent la mémoire, tandis que l'esprit domine par son zèle à s'occuper de choses élevées, on mérite, non pas d'être condamné pour le souvenir provoqué, mais d'être loué pour la victoire obtenue. (Retour)

Question 18 : Faut-il confier une charge, dans la communauté, à un frère qui a péché, mais s'est ensuite beaucoup appliqué au bien ? Si oui, quelle charge lui donner ?

Réponse: L'Apôtre a dit : "Ne donnons occasion de scandale ni aux Juifs, ni aux Gentils, ni à l'Eglise de Dieu, comme je m'efforce moi-même de plaire à tous en toute chose, en cherchant non ce qui m'est avantageux, mais ce qui est utile à beaucoup d'autres pour leur salut" (1 Co 10,32-33). Souvenons-nous de ces paroles et soyons très attentifs à ne mettre aucun obstacle à l'Evangile du Christ, à ne point scandaliser les faibles et à ne mal édifier personne. Ici aussi, par conséquent, on doit bien considérer et examiner ce qui est utile à l'édification de la foi et au progrès dans la vertu. (Retour)

Question 19 : Si quelqu'un vient à être soupçonné sans que sa faute soit cependant évidente, doit-on l'épier pour découvrir ce que l'on soupçonne ?

Réponse: Les soupçons méchants, lâchement et délibérément conçus, l'Apôtre les condamne (1 Tim 6,4). Toutefois celui qui est chargé de veiller sur la communauté doit observer tous les frères en esprit de charité chrétienne, et dans le désir de guérir celui qui est soupçonné, en sorte que soit réalisée cette parole : "Afin que nous rendions tout homme parfait dans le Christ" (Col 1,28). (Retour)

Question 20 : Lorsqu'on s'est adonné manifestement au péché dans le passé, doit-on fuir la compagnie des hérétiques et s'éloigner des pécheurs ?

Réponse: L'Apôtre a dit : "Ecartez-vous de ceux d'entre vos frères qui se conduisent d'une manière déréglée, et non selon la tradition qu'ils ont reçue de nous" (2 Th 3,6). Aussi, pour n'importe qui, toute relation par la pensée, la parole ou l'action avec n'importe quoi de défendu est-elle généralement dangereuse et nuisible. Ceux qui ont vécu dans le péché doivent encore être plus vigilants sur ce point, car l'habitude acquise rend ordinairement plus enclin au mal. Du reste, comme il faut traiter les malades avec plus de prudence de façon à écarter d'eux, souvent, même ce qui est bon pour des gens bien portants, ainsi faut-il pour les malades spirituels, beaucoup plus d'attentions et de précautions. Le tort que peut faire, en effet, la compagnie des pécheurs, l'Apôtre le déclare en disant à ce propos : "Un peu de levain fait fermenter toute la masse" (1 Co 5,6). Or, s'il en est ainsi pour ceux dont la conduite est coupable, que dire de ceux dont la pensée sur Dieu est fautive, et à qui l'erreur ne permet pas d'être sains sous les autres aspects, car à cause d'elle ils sont une fois pour toutes livrés aux passions honteuses. De cela nous trouvons la preuve dans de nombreux passages de l'Ecriture et spécialement dans ces paroles de l'Epître aux Romains

au sujet de quelques hérétiques : "...Ils n'ont pas voulu reconnaître Dieu et Dieu les a livrés à leurs sens dépravés, en sorte qu'ils ont commis des actions indignes. Remplis de toutes espèces d'injustices, de méchanceté, de fornication, d'avarice, de malignité, ils ont été envieux, meurtriers, querelleurs, trompeurs, pleins de perversités, semeurs de faux rapports, calomniateurs et contempteurs de Dieu, arrogants, superbes, altiers, inventeurs de procédés coupables, désobéissants à leurs parents, sans prudence, sans fidélité, sans affection, sans foi, sans miséricorde. Après avoir connu la justice de Dieu, ils n'ont pas compris cependant que ceux qui font tout cela sont dignes de mort, et non seulement ils le font, mais encore ils approuvent ceux qui le font" (Rm 1,28-32). (Retour)

Question 21 : D'où viennent les rêveries et les pensées vaines ? Comment y remédier ?

Réponse: La rêverie naît de la paresse de l'esprit qui néglige de s'occuper utilement ; or, l'esprit cède à l'inaction et à l'inattention lorsqu'on manque de foi en la présence de Dieu, scrutateur des reins et des cœurs. Si l'on vivait, en effet, dans cette conviction, on réaliserait pleinement cette parole : "Je voyais toujours le Seigneur devant moi, car il se tient à ma droite pour que je ne sois pas ébranlé" (Ps 15,8). En se conformant à cette règle et à d'autres semblables, on n'aura jamais ni l'audace ni le temps de se livrer à des pensées inutiles, même si elles sont bonnes, et encore moins à celles qui sont défendues et déplaisent à Dieu. (Retour)

Question 22 : D'où viennent les rêves inconvenants de la nuit ?

Réponse: Ils proviennent des mouvements désordonnés qui naissent en l'âme durant le jour, mais l'âme toute occupée des jugements divins en est innocente, et si elle médite continuellement des pensées vertueuses et agréables à Dieu, elle aura malgré tout de ces rêves. (Retour)

Question 23 : Quand se rend-on coupable de parler inutilement ?

Réponse: En somme, est inutile toute parole qui ne se rapporte pas à un sujet traité dans le Seigneur. Le danger d'une telle parole est d'autant plus grand que même si elle est bonne, si elle n'est pas orientée à la consolidation de la foi, sa valeur intrinsèque ne la rend pas inoffensive pour celui qui la prononce, mais par suite de cette circonstance qu'elle n'édifie pas, celui-ci contriste l'Esprit saint de Dieu. L'Apôtre l'a enseigné clairement lorsqu'il a dit : "Nul mauvais discours ne doit sortir de votre bouche, n'en prononcez que de bons, propres à l'édification de la foi, et bienfaisants pour ceux qui écoutent" (Ep 4,29), ajoutant : "Ne contristez pas l'Esprit saint de Dieu dont vous avez été

marqués comme d'un sceau" (Ep 4,30). Est-il nécessaire de dire la grandeur du mal qu'il y a à contrister l'Esprit de Dieu ? (Retour)

Question 24 : Qu'est-ce qu'une insulte ?

Réponse: Toute parole dite avec l'intention de nuire à l'honneur de quelqu'un est une insulte, même si celle parole ne semble pas injurieuse en soi. Cela ressort de l'Evangile qui rapporte que "les juifs l'insultèrent et lui dirent : Toi aussi tu es son disciple" (Jn 9,28). (Retour)

Question 25 : Qu'est-ce que la médisance ?

Réponse: Il y a deux circonstances, me semble-t-il, dans lesquelles on peut dire du mal de quelqu'un : lorsqu'il faut conférer avec d'autres, qualifiés pour cela, sur le moyen de corriger le coupable ; ensuite, lorsqu'il faut prévenir certains qui pourraient parfois, par ignorance, fréquenter un compagnon mauvais qu'ils croiraient bon, car l'Apôtre a défendu de se mêler à des gens de cette espèce, de peur d'y trouver des pièges pour l'âme (2 Th 3,14). Telle fut la leçon d'agir de l'Apôtre lui-même, nous le voyons d'après sa lettre à Timothée : "Alexandre, le fondeur, écrit-il, nous a fait beaucoup de tort, évite-le, parce qu'il a fortement combattu" (2 Tim 4,14-15). En dehors des nécessités de ce genre, quiconque parle mal d'un autre pour l'accuser ou le dénigrer, est un médisant, même s'il dit la vérité. (Retour)

Question 26 : Quel châtiment mérite celui qui médit de son frère ou supporte qu'on médise en sa présence ?

Réponse: Tous deux méritent l'excommunication : "car j'ai poursuivi celui qui se fait en secret le détracteur de son prochain" (Ps 100,5) et il est dit ailleurs : "N'écoute pas volontiers le détracteur, de peur d'encourir la mort" (Pr 20,13). (Retour)

Question 27 : Et celui qui médit du supérieur, comment le traiter ?

Réponse: Ici la condamnation ressort de la colère que Dieu manifesta envers Marie coupable d'avoir médit de Moïse. Il ne voulut pas laisser sa faute impunie, malgré la prière de Moïse lui-même (Nb 12,10). (Retour)

Question 28 : Quelqu'un a répondu à un autre insolemment et en termes impertinents ; on le lui fait remarquer, et il dit n'avoir rien de méchant dans le cœur. Faut-il le croire ?

Réponse: Les maladies de l'âme, comme celles du corps, ne sont pas toutes apparentes, même pour celui qui en est atteint. Pour le corps, en effet, ceux qui s'y entendent, savent distinguer les signes de maladies secrètes dont les patients eux-mêmes ne s'aperçoivent pas. Il en est ainsi pour l'âme : même si le pécheur ne se rend pas compte de sa

propre maladie il faut cependant en croire le Seigneur ; or celui-ci l'avertit, lui et ceux qui sont avec lui, que le méchant tire le mal du trésor mauvais de son cœur. Le méchant, il est vrai, peut souvent feindre en parlant ou en agissant correctement, mais il est impossible aux bons de se déguiser en méchants, car "nous avons soin, dit l'Apôtre, de faire le bien non seulement devant Dieu, mais aussi devant les hommes" (Rm 12,17). (Retour)

Question 29 : Comment éviter la colère ?

Réponse: En croyant toujours que Dieu voit tout, et que le Seigneur présent partout nous regarde. Quel sujet obéissant osera jamais, en effet, faire en la présence de son maître ce qu'il sait ne pas lui plaire ? Ensuite en croyant les autres supérieurs à soi et en se tenant ainsi toujours prêt à leur obéir, sans chercher à être obéi par eux. Car si on veut soumettre les autres à son propre intérêt, il faut savoir que l'Evangile enseigne que chacun doit au contraire servir les autres, et si on prétend venger l'insoumission au commandement du Seigneur, point n'est besoin de la colère, mais de la miséricorde et de la compassion : "Qui est faible, est-il dit, sans que je le sois aussi ?" (2 Co 12,29) (Retour)

Question 30 : Comment réprimer les mouvements de la passion mauvaise ?

Réponse: Par un amour ardent des commandements de Dieu, tel que paraît l'avoir possédé celui qui a dit : "Les décisions de Dieu sont vérité et, en plus, elles sont justes ; elles sont plus désirables que l'or et la pierre très précieuse, plus douces que le miel et qu'un rayon de miel" (Ps 18,10-11). Toujours, en effet, tous les saints l'ont prouvé, le désir de biens meilleurs que l'on a la possibilité et la puissance d'atteindre, fait mépriser et rejeter les biens inférieurs : à combien plus forte raison ce qui est méprisable et honteux. (Retour)

Question 31 : N'est-il absolument pas permis de rire ?

Réponse: Le Seigneur a condamné ceux qui rient en cette vie (Lc 6,25). Il est donc évident qu'il n'y a jamais pour le chrétien de circonstance où il puisse rire, surtout au milieu de tant d'autres qui offense Dieu en transgressant sa loi (Rm 2,23) et sont livrés à la mort dans le péché, ce pourquoi il faudrait bien plutôt craindre et gémir sur eux. (Retour)

Question 32 : D'où vient le besoin intempestif et exagéré de dormir, et comment y obvier ?

Réponse: Un tel sommeil provient de la paresse de l'âme à s'occuper des choses de Dieu, et de notre indifférence pour les jugements divins. Nous y remédions en pensant vraiment et sérieusement à la majesté divine, et en cherchant l'accomplissement des volontés de Dieu : "Je n'accorderai pas le sommeil à mes yeux, ni l'assoupissement à mes paupières, ni le repos à mes tempes, que je n'aie d'abord trouvé un lieu pour le Seigneur et un temple pour le Dieu de Jacob" (Ps 131,4-5). (Retour)

Question 33 : Comment se trahit celui qui veut plaire aux hommes ?

Réponse: Par l'empressement envers ceux dont il reçoit des louanges et la mauvaise volonté à l'égard de ceux par qui il est critiqué. Si on veut, en effet, plaire à Dieu, on sera partout et toujours le même, suivant ces paroles : "...Par les armes de la justice à droite et à gauche, dans l'honneur et le déshonneur, dans la bonne et la mauvaise réputation, considérés comme imposteurs et cependant sincères" (2 Co 6,7-8). (Retour)

Question 34 : Comment éviter le vice du respect humain qui fait prendre en considération les louanges des hommes ?

Réponse: Par le sentiment de la présence de Dieu, le désir persévérant de lui plaire, et un désir fervent des béatitudes promises par le Seigneur, car aucun serviteur ne songera à plaire à son compagnon en présence du maître, au mépris de celui-ci et au risque d'être condamné par lui. (Retour)

Question 35 : Comment se manifeste l'orgueilleux et par quel moyen le guérit-on ?

Réponse: L'orgueilleux se manifeste par la recherche de la prééminence ; il se guérit par la foi en celui qui a dit : "Le Seigneur résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles" (Jc 4,6). Il faut pourtant bien savoir ceci : de quelque manière que l'on craigne la sentence encourue par l'orgueil, on ne peut cependant se libérer de cette passion qu'en s'abstenant de tout exercice de supériorité, comme on ne désapprend une langue ou un art qu'en cessant tout à fait non seulement de pratiquer ou de parler soi-même, mais aussi d'entendre parler et de voir pratiquer d'autres. C'est là du reste ce qu'il faut faire pour n'importe quel vice. (Retour)

Question 36 : Faut-il rechercher la considération ?

Réponse: Nous avons appris qu'il faut rendre honneur à qui l'honneur est dû (Rm 13,7), mais le Seigneur nous défend de le rechercher : "Comment pouvez-vous croire, dit-il, vous qui recherchez la gloire, que vous vous donnez les uns aux autres, et ne cherchez point la gloire qui vient à Dieu seul ?" (Jn 5,44) Désirer l'estime des hommes est donc l'indice d'un manque de foi et d'un manque de piété, car l'Apôtre a dit : "Si je plaisais encore aux hommes, je ne serais pas serviteur du Christ" (Ga 1,10). Si on encourt un tel jugement en acceptant seulement la gloire humaine, on méritera une horrible condamnation en la recherchant quand elle n'est pas offerte. (Retour)

Question 37 : Lorsqu'on est lent à exécuter un ordre, comment peut-on recouvrer son zèle ?

Réponse: En pensant sérieusement à la présence de Dieu qui voit tout, à la menace proférée contre les négligents, à l'espoir d'une grande récompense promise par le Seigneur dans ces paroles de l'Apôtre disant que chacun sera rémunéré selon son travail (1 Co 3,8), et enfin à tout ce qui a été écrit de semblable pour exciter, en chacun, le zèle et la patience dans le but de glorifier Dieu. (Retour)

Question 38 : Si un frère résiste d'abord à un ordre donné, mais ensuite va spontanément l'exécuter ?

Réponse: Par sa résistance il est rebelle, et porte les autres à l'imiter, il se jugera donc sous le coup de cette condamnation : "Le méchant provoque les rébellions, mais le Seigneur lui enverra un ange impitoyable" (Pr 17,11). Il doit pourtant bien se convaincre qu'il résiste ou obéit non pas à un homme, mais au Seigneur, car celui-ci a dit : "Qui vous écoute m'écoute, et qui vous méprise me méprise" (Lc 10,16). S'il se repent, il s'excusera d'abord avec contrition et, si on le lui permet encore, il accomplira son travail. (Retour)

Question 39 : Si quelqu'un murmure en obéissant ?

Réponse: L'Apôtre ayant dit : "Faites tout sans murmure ni discussion" (Ph.2,14), on tient à l'écart de la communauté celui qui murmure et on retire de l'usage commun le produit de son travail. Il est clair qu'un tel frère souffre de manque de foi et d'incertitude dans l'espérance. (Retour)

Question 40 : Si un frère en attriste un autre, comment faut-il qu'il se corrige ?

Réponse: S'il l'a contristé dans le sens dont parle l'Apôtre : "Vous avez été attristés selon Dieu, ainsi la peine que je vous ai causée ne vous a nullement été désavantageuse" (2 Co 7,9), ce n'est pas à celui qui a

causé cette peine à s'amender, mais à celui qui l'éprouve à montrer qu'elles sont précisément les propriétés de la tristesse selon Dieu. Mais s'il l'a contristé pour des choses indifférentes, qu'il se souvienne des paroles de l'Apôtre : "Si tu attristes ton frère pour une question de nourriture, tu ne te conduis pas selon la charité" (Rm 14,15). Reconnaisant ainsi sa faute, qu'il obéisse à l'avertissement du Seigneur : "Si tu portes ton offrande à l'autel et, là, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande devant l'autel et va, d'abord, te réconcilier avec ton frère, puis viens et présente ton offrande" (Mt 5,23,24). (Retour)

Question 41 : Si le coupable ne consent pas à s'excuser pour la peine qu'il a causée ?

Réponse: Il convient de lui appliquer le traitement prescrit par le Seigneur à l'égard du pécheur impénitent : "S'il n'écoute pas l'assemblée, qu'il soit pour vous comme un païen et un publicain" (Mt 18,17). (Retour)

Question 42 : Si l'offensé n'accepte pas les excuses et ne veut pas se réconcilier ?

Réponse: Il est évident que le Seigneur l'a jugé dans sa parabole du serviteur qui ne voulut pas patienter malgré les prières de son compagnon. Les autres serviteurs rapportèrent le fait au maître et celui-ci, irrité, lui retira sa bienveillance et le livra à la torture jusqu'à ce qu'il eut payé sa dette (Mt 18,31,34). (Retour)

Question 43 : Comment faut-il obéir au frère qui réveille pour la prière ?

Réponse: Le sommeil réduit l'âme à n'avoir plus conscience d'elle-même ; celui qui le comprend et se rend compte de l'avantage assuré à la veille, et de l'honneur extrême d'approcher Dieu pour la prière, celui-là obéira au frère chargé de le réveiller pour prier ou pour remplir toute autre prescription, comme à un bienfaiteur dont il recevrait beaucoup et même au-delà de tout désir. (Retour)

Question 44 : Que mérite le frère qui s'attriste et s'irrite même d'avoir été réveillé ?

Réponse: Il mérite d'être séparé des autres, sans nourriture, jusqu'à ce qu'il puisse peut-être se repentir à la pensée des si grands et si nombreux avantages dont il se prive inconsciemment et, ainsi se convertisse, heureux d'une telle faveur, avec celui qui a dit : "Je me suis souvenu du Seigneur et me suis réjoui" (Ps 76,4). S'il persiste au contraire dans son inconscience, qu'il soit retranché comme un membre gâté et corrompu, car il est écrit : " Il vaut mieux qu'un de tes membres

périsse, afin que tout le corps ne soit jeté dans la géhenne" (Mt 5,30). (Retour)

Question 45 : Est-on excusable lorsque, pour négliger de s'instruire des volontés divines, on fait état de ces paroles du Seigneur : "Le serviteur qui aura connu la volonté de son maître et ne l'accomplira,, ni ne se mettra en mesure de l'accomplir, sera roué de coups, mais celui qui, sans l'avoir connue se conduira de façon à être frappé ne le sera cependant que légèrement" (Lc 12,47-48) ?

Réponse: Il est clair que c'est là de l'ignorance feinte et qu'on ne peut échapper ainsi à la condamnation réservée au péché : "Si je n'étais pas venu, dit le Seigneur, et si je n'avais pas parlé, ils ne seraient pas coupables, mais ils n'ont désormais plus d'excuse à leur péché" (Jn 15,22), car les saintes Ecritures ont proclamé partout la volonté de Dieu. On sera par la suite, dans ce cas, non pas jugé légèrement avec les ignorants, mais condamné plus durement avec ceux dont il est écrit : "...semblables à l'aspic qui se rend sourd et se bouche les oreilles, qui n'écoute pas la voix de l'enchanteur et reste insensible aux charmes savants du magicien" (Ps 57,5-6). Toutefois, celui qui est chargé d'annoncer la parole de Dieu sera puni comme homicide s'il néglige de le faire. (Ez 33,8). (Retour)

Question 46 : Celui qui supporte qu'autrui commette le péché, est-il responsable du péché ?

Réponse: L'arrêt est ici contenu dans les paroles du Seigneur à Pilate : "Celui qui m'a livré à toi est plus coupable que toi" (Jn 19,11). Il est clair par-là que Pilate, en supportant ceux qui avaient livré le Seigneur, est coupable aussi, bien que dans une moindre mesure. C'est ce que démontre Adam, écoutant Eve, et Eve écoutant le démon : ni l'un ni l'autre ne furent reconnus innocents et absous. La colère de Dieu à leur égard le prouve précisément, car Adam ayant dit pour se défendre : "La femme que vous m'avez donnée m'a apporté et j'ai mangé" (Gn 3,12), le Seigneur répondit : "Parce que tu as écouté la voix de ta femme et que tu as mangé du fruit du seul arbre dont je t'avais défendu de manger, la terre sera maudite dans tes œuvres... et la suite" (Gn.3,17). (Retour)

Question 47 : Faut-il garder le silence vis-à-vis des pécheurs ?

Réponse: Non, c'est ce qui ressort clairement des préceptes du Seigneur qui a dit dans l'Ancien Testament : "Tu corrigeras ton frère et tu ne pécheras pas à cause de lui" (Lv 19,17) ; et dans l'Evangile : "Si ton frère pèche contre toi, va, reprends-le entre lui et toi et, s'il t'écoute, tu auras sauvé ton frère ; s'il ne t'écoute pas, prends avec toi un ou deux autres, afin que ta parole ait plus de valeur confirmée par deux ou trois témoins. S'il ne t'écoute pas, dis-le à l'assemblée et s'il n'écoute pas non

plus l'assemblée, qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain" (Mt 18,15-17). La condamnation portée contre ce silence coupable est terrible ; qu'on en juge par cette sentence générale énoncée par le Seigneur : "Celui qui n'obéit pas au Fils ne verra pas la vie, la colère du Seigneur pèse sur lui" (Jn 3,36), ou encore par les faits rapportés dans l'Ancien et le Nouveau Testament. En effet, lorsque Achar déroba le lingot d'or et le manteau, la colère de Dieu s'appesantit sur le peuple tout entier, bien qu'il ignorât et la faute et son auteur, persistant jusqu'à ce qu'on eut découvert celui-ci et qu'on lui eut fait subir avec tous ses biens cette épouvantable destruction (Jos 7,21-26). Héli, lui, n'avait pas gardé le silence devant ses enfants, véritables fils de pestilence ; il les avait même souvent repris et leur avait dit : "Non, mes enfants, ce que j'entends dire de vous n'est pas bien" (1 S 2,24) ; il leur avait souvent montré qu'ils avaient tort de commettre le mal et n'échapperaient pas au châtiment ; cependant, parce qu'il ne les corrigea pas complètement et ne montra pas à leur égard toute l'énergie nécessaire, il excita tellement la colère de Dieu, que tout le peuple périt avec ses fils, que l'arche fut prise, et que lui-même finit en outre misérablement. Si une telle colère s'allume contre ceux qui ignorent la faute et contre ceux mêmes qui l'ont réprouvée et ont protesté contre elle, que dire de ceux qui la connaissent et se taisent. Si leur conduite ne rappelle pas ce que l'Apôtre disait aux Corinthiens : "Pourquoi n'avez-vous pas été plus attristés, de façon à exclure d'entre vous celui qui a commis cette faute ?" (1 Co 5,2) et ce que lui-même atteste d'eux ensuite : "Voilà combien le fait d'avoir été attristés selon Dieu a suscité en vous de zèle, d'ardeur à vous justifier, d'indignation, de crainte, de désir, d'émulation, d'énergie à venger le crime. Vous avez montré par toute votre conduite que vous étiez purs en cette affaire" (2 Co 7,11), ils risquent tous de subir avec le coupable la même mort ou une mort plus terrible encore, d'autant qu'on est plus coupable de mépriser le Seigneur que d'enfreindre la loi de Moïse (hg 10,29), et que l'on a osé commettre à nouveau une faute déjà commise et déjà condamnée, car : "S'il a été tiré sept fois vengeance de Caïn, il a été tiré soixante-dix fois sept fois vengeance de Lamech" (Gn 4,24) pour le même crime. (Retour)

Question 48 : Par quels traits définir la cupidité ?

Réponse: C'est lorsqu'on transgresse la limite normale, c'est-à-dire, selon l'Ancien Testament, lorsqu'on pense plus à soi qu'au prochain, puisqu'il est écrit : "Tu aimeras ton prochain comme toi-même" (Lv 19,18) ; et, selon l'Evangile, lorsque l'on s'empresse de se pourvoir pour au-delà du jour présent, tel celui qui s'est entendu dire : "Fou, cette nuit même ton âme te sera redemandée, et ce que tu as préparé, à quoi servira-t-il ?" (Lc 12,20), et on ajoute d'une manière très générale : "Il

en est ainsi de qui amasse pour lui et n'est pas riche selon Dieu" (Lc 12,21). (Retour)

Question 49 : Qu'est-ce qu'être frivole ?

Réponse: Tout ce que l'on prend sur soi, non par nécessité, mais pour l'ornement, porte la marque de la frivolité. (Retour)

Question 50 : Quelqu'un rejette bien ce qu'il y a de trop précieux pour se vêtir mais il exige, même en s'habillant modestement, qu'un manteau ou des chaussures soient à son goût. Pèche-t-il ou cède-t-il à un vice ?

Réponse: Celui qui veut se vêtir à son goût pour plaire aux hommes est évidemment atteint du mal du désir de plaire, il s'éloigne de Dieu et cède au vice de la frivolité même dans la pauvreté. (Retour)

Question 51 : Qu'est-ce que Racca ?

Réponse: C'est dans la langue du pays, une injure très modérée qu'on lance aux familiers les plus intimes. (Mt 5,22)(Retour)

Question 52 : L'Apôtre ayant dit : "Ne cherchons pas la vaine gloire" (Ga 5,26) et, ailleurs, " Ne soyons pas serviteurs à l'œil comme si nous voulions plaire aux hommes" (Ep 6,6), qu'est-ce que la vanité et le respect humain ?

Réponse: Je pense que le vaniteux est celui qui, dans ses actes et dans ses paroles recherche de la part de ceux qui le regardent ou l'écoutent, la simple gloire mondaine ; et au sujet du respect humain celui qui, cédant à l'influence d'autrui, commet pour lui plaire une action même indigne. (Retour)

Question 53 : Qu'est-ce que la souillure corporelle et la souillure spirituelle ? Comment nous en garder purs ? Qu'est-ce que la sanctification ? Comment l'obtenir ?

Réponse: La souillure corporelle se contracte en se mêlant à ceux qui font le mal ; la souillure spirituelle en restant indifférent devant ceux qui le méditent ou l'accomplissent. On l'évite en se résignant à ce que dit l'Apôtre : " Ne mangez même pas avec un tel" (1 Co 5,11) et d'autres choses semblables ; en souffrant ce que dit David : "J'ai été pris d'horreur à cause des pécheurs qui abandonnent votre loi" (Ps 118,53), et encore en éprouvant le chagrin des Corinthiens lorsqu'ils furent repris pour avoir supporté le pécheur sans discernement et se montrèrent cependant purs en cette affaires (2 Co 7,11). La sanctification est l'appartenance intégrale et indéfectible au Dieu saint à travers le zèle et le souci de lui plaire, car ce qui est mutilé ne peut être mis parmi les saints dons et ce qui a été offert une fois à Dieu ne peut

plus servir communément aux hommes, ce serait impie et intolérable.
(Retour)

Question 54 : Qu'est-ce que l'égoïsme et comment l'égoïste se reconnaît-il lui-même ?

Réponse: Beaucoup de vérités sont énoncées sous forme peu commune, telle celle-ci : "Celui qui aime son âme la perdra et celui qui hait son âme en ce monde la garde pour la vie éternelle" (Jn 12,25). L'égoïste est donc apparemment, celui qui s'aime. Il se reconnaît lui-même lorsqu'il agit par intérêt fut-ce en accomplissant un commandement ; car pour ce qui est de mettre sa tranquillité au-dessus de l'intérêt matériel et spirituel d'un frère, même les autres peuvent y reconnaître le mal de l'égoïsme qui aboutit à la perte. (Retour)

Question 55 : Quelle différence y a-t-il entre l'aigreur, la fureur, la colère et l'exaspération ?

Réponse: La fureur et la colère diffèrent peut-être comme la disposition et l'impulsion, celui qui est en colère se trouvant seulement dans un état, comme le montre le psalmiste par ces mots : "Éprouvez la colère, mais ne péchez point" (Ps 4,5), tandis que "la fureur, est-il dit, ressemble au serpent" (Ps 57,5) et encore : "Hérode combattait avec fureur les Syriens et les Sidoniens" (Ac 12,20). Le mouvement extrême de la fureur s'appelle exaspération ; pour l'aigreur, elle se présente comme une très funeste installation du mal. (Retour)

Question 56 : Le Seigneur a déclaré : "Celui qui s'élève sera humilié" (Lc 18,44), et l'Apôtre a prescrit de "se garder de l'orgueil" (Rm 11,20), il parle ailleurs de ceux qui sont prétentieux, arrogants, aveuglés par l'orgueil (2 Tim 3,2), et dit encore : "La charité ne se gonfle pas" (1 Co 13,4). Qu'est-ce donc qu'être orgueilleux, prétentieux, arrogant, aveuglé, gonflé ?

Réponse: L'orgueilleux est celui qui s'élève, se glorifie de ses bonnes œuvres, s'exalte lui-même comme ce pharisien (Lc 18,11) et ne s'abaisse pas jusqu'aux humbles. C'est également, selon le reproche fait aux Corinthiens, la définition de celui qui se gonfle (1 Co 5,2). Le prétentieux ne se conforme pas à ce qui est établi et ne consent ni à penser ni à agir selon la règle qui lui est imposée (Ph 3,16) ; il s'oriente à son gré sur des voies de justice et de sainteté qu'il invente. L'arrogant fait étalage de ce qu'il a et s'efforce de paraître plus qu'il n'est en réalité, et celui qui est aveuglé par l'orgueil lui ressemble ou peu s'en faut, car l'Apôtre a dit : "Il est aveuglé, ne connaît rien" (1 Tim 6,4). (Retour)

Question 57 : Si quelqu'un montre un défaut incorrigible et s'offense des reproches fréquents qu'on lui fait, vaut-il mieux pour lui le congédier ?

Réponse: La réponse a déjà été donnée : il faut s'appliquer avec patience à convertir le pécheur comme le Seigneur nous l'a montré. Toutefois si les reproches ou les blâmes de ses confrères ne suffisent pas, ainsi qu'il en advint pour ce Corinthien que l'on sait, il faut le regarder comme un païen, car il n'est sûr pour personne de retenir celui que le Seigneur a condamné. Aussi bien le Seigneur a dit qu'il vaut mieux entrer dans le Royaume des Cieux privé d'une main, d'un pied ou d'une jambe, plutôt que d'épargner un de ses membres et d'être ensuite précipité tout entier dans la géhenne, où sont les pleurs et les grincements de dents (Mt 5,29-30), et l'Apôtre assure qu'un peu de levain fait fermenter toute la pâte (Ga. 5,9). (Retour)

Question 58 : Celui qui ment expressément sera-t-il seul jugé, ou bien celui qui profère par erreur une affirmation complètement fausse le sera-t-il également ?

Réponse: La parole du Seigneur s'applique manifestement aussi à quiconque pèche par inadvertance, car il dit : "Celui qui mérite un châtiment sans le savoir sera puni légèrement" (Lc 12,48). Du reste un repentir convenable donne le ferme espoir du pardon. (Retour)

Question 59 : Quelqu'un pense seulement à faire quelque chose, mais n'agit point : sera-t-il, lui aussi, jugé comme menteur ?

Réponse. : Si l'action qu'il a eu l'intention de faire été commandée, il sera jugé non seulement pour s'être démenti, mais aussi pour avoir désobéi, car Dieu sonde les reins et les cœurs. (Ps 7,10). (Retour)

Question 60 : Si, présomptueusement, quelqu'un décide de faire une chose qui déplaît à Dieu, ne doit-il pas se désister de son mauvais dessein, plutôt que de continuer dans la faute par crainte de se démentir ?

Réponse: L'Apôtre a dit : "Nous ne pouvons concevoir quelque chose de nous-mêmes et comme par nous-mêmes" (2 Co 3,5) ; le Seigneur lui-même avoue : "Je ne puis rien faire de moi-même" (Jn 5,19), et "Ce que je vous dis, je ne vous le dis pas de moi-même" (Jn 14,10) et encore : "Je ne suis pas venu pour faire ma volonté, mais la volonté de mon Père qui m'a envoyé" (Jn 6,38). Ce présomptueux doit donc venir à résipiscence, tout d'abord parce qu'il ose décider quoi que ce soit de lui-même alors qu'il ne faut même pas faire le bien par volonté propre, ensuite et à plus forte raison parce qu'il n'a pas craint de prendre l'initiative d'une chose qui déplaît à Dieu. La conduite de Pierre montre clairement qu'il faut revenir sur une décision présomptueuse qui déplaît à Dieu. Il avait, en

effet, cru pouvoir dire : "Vous ne me laverez jamais les pieds", mais lorsqu'il entendit le Seigneur affirmer : "Si je ne te lave pas tu ne seras pas avec moi", il se rétracta immédiatement et dit : "Seigneur, non seulement les pieds, mais encore les mains et la tête" (Jn 13,8-9).
(Retour)